



Ifremer

objet : Projet d'épandage de boues
hygiénisées

Direction Départementale de l'Action
Sanitaire et Sociale

17000 LA ROCHELLE

Affaire suivie par D. Masson

La Tremblade, le 08/08/2001

N/REF : DM/MR/45-01

V/REF : Votre courrier du 2 juillet 2001

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade

Ronce les Bains
B.P. 133
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 36 98 36
télécopie 33 (0)5 46 36 37 51
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur,

Après étude des informations que vous nous avez communiquées, et compte tenu du fait que le lieu prévu de l'épandage se situe à l'intérieur du périmètre ostréicole, nous émettons, à titre tout à fait exceptionnel, un avis favorable à cette opération, assorti toutefois des réserves et recommandations suivantes :

⇒ la présente opération s'effectue avec des boues chaulées, hygiénisées, n'étant donc pas susceptibles d'entraîner une pollution microbiologique,

⇒ il conviendra de procéder à des recherches de coliformes dans les eaux de ruissellement provenant de la parcelle en question après le dépôt, si la ligne de pente est susceptible d'entraîner ces eaux vers le marais ostréicole,

⇒ le présent avis ne s'applique en aucun cas à des dépôts ultérieurs, y compris sur le même site, à moins que l'on puisse prouver par des résultats d'analyse de l'eau de ruissellement de la zone épandue, que celle-ci est indemne de pollution microbiologique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le responsable du laboratoire DEL

Copies : - Affaires Maritimes
- S.R.C. Marennes-Oléron